



Les sauveteurs sont des bénévoles
Notre station ne peut fonctionner que grâce aux donateurs

Bulletin de soutien

Mme M

Nom : Prénom :

Adresse 1 (Nom de résidence ou Bât, Esc) :

Adresse 2 :

Code Postal : Ville :

Téléphone (Facultatif) :

Courriel :@.....

Votre générosité reconnue d'utilité publique

Déduction fiscale : Si vous êtes redevable de l'impôt sur le revenu, votre don vous ouvre droit à une réduction fiscale.

Un don de :	Ne vous coûte que :
20 €	➔ 6,80 €
30 €	➔ 10,20 €
45 €	➔ 15,30 €
60 €	➔ 20,40 €

Un don de :	Ne vous coûte que :
90 €	➔ 30,60 €
150 €	➔ 51,00 €
380 €	➔ 129,20 €
760 €	➔ 258,40 €

Vous pouvez ainsi réduire de vos impôts 66 % du montant de votre don, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Le reçu fiscal de votre don de l'année vous sera adressé au cours du premier trimestre de l'année suivante

Je soutiens les Sauveteurs en Mer en faisant un don de :

20€ 30€ *45€ 60€ 90€ 150€ 380€ 760€ € autre

* Magazine SNSM à partir de 45€

J'affecte mon don :

A la Station SNSM de **SAINT-GERMAIN-SUR-AY**
Président de Station M. Thierry LOUIS

Je règle par :

Chèque bancaire (à l'ordre de la SNSM)

Merci d'adresser votre don :

Station SNSM de SAINT-GERMAIN-SUR-AY

61, route de la Mer

50430 SAINT GERMAIN-SUR-AY

Don en espèces ou Don en nature

Je désire recevoir votre brochure legs, donation, assurance-vie

Pour mieux vous connaître *Facultatif*

Activités nautiques pratiquées :

plaisance natation plongée kitesurf planche à voile jet ski

Je suis : propriétaire locataire d'un bateau

Port d'attache de mon bateau :

Sté nautique :Nom de votre bateau.....

Je navigue en :

Manche Atlantique Méditerranée Autre :

Ma profession (ou ex-profession).....



Saint-Germain-sur-Ay

COURAGE – ENTRAIDE – HUMANISME

SNS 5052 CORPS DE GARDE

Notre force,

c'est votre soutien!

Site : <http://snsm-stgermainsuray.over-blog.com/>

Contact : secretariat.station-saint-germain-sur-ay@snsm.org



Les Sauveteurs en Mer

Siège social SNSM – 31 cité d'Antin – 75009 Paris – Tél. 01 56 02 64 64 – www.snsm.org

Association reconnue d'utilité publique par décret du 30 avril 1970